

On croit généralement que le Parlement sera prorogé samedi prochain, le 28 du courant. Nous avons annoncé tous les bills qui ont été lus un troisième fois et passés en chambre jusqu'à présent. Il nous semble qu'il devrait y en avoir encore plusieurs de très grande importance à passer avant la fin de la session et qui probablement seront mis de côté pour cette année, si la clôture de la chambre a lieu samedi. Le bill d'éducation, par exemple, devait être ramené devant la chambre hier soir, pour la 2^e fois depuis que le comité spécial a fait son rapport, il y a quelques jours. D'ailleurs, quand même les mesures qui restent à passer, seraient expédiées en chambre d'ici à samedi, nous ne voyons pas qu'il restât au conseil assez de tems pour s'en occuper convenablement. Il est donc à croire que plusieurs bills seront renvoyés à une autre session, à moins que celle-ci ne soit prolongée.

— Nos lecteurs trouveront, dans une autre partie de cette feuille, quelques-unes des dernières nouvelles apportées par le *Combra*, parti de Liverpool le 4^e du courant, et que nous avons empruntés à l'*Aurore* de samedi. Comme nous avons déjà reçu quelques numéros de nos journaux d'Europe, si s'était comme par le passé, nous en pourrions annoncer les extraits les plus intéressans pour notre prochaine feuille, mais nous avons été si mal servi par la poste dans la dernière malle, que nous n'osons rien promettre. Car plusieurs de nos journaux que nous devions recevoir à la fin du mois dernier, ne nous ont été remis que depuis quelques jours. Nous espérons pourtant que ce n'a été que par accident et que nous serons mieux servi à l'avenir.

— On nous a dit qu'une fille de 14 ans avait laissé la maison paternelle, dimanche dernier pendant la messe, à Laprairie. On la croit venue à Montréal. Elle a fait un paquet de ses habits et autres effets qu'elle a emportés avec elle. On ne sait point quels vêtements elle portait, parce qu'elle a pu changer avant de partir. Cette fille, quoique jeune, est d'une taille assez grande, surtout pour son âge, elle a le teint assez blanc et passablement coloré. Si quelqu'un en avait connaissance, il est prié de le faire savoir à ce bureau ou à M. Dufort dit Forgette, son père, à Laprairie.

— On lit dans la *Minerve* :

Samedi, la chambre termina sa séance du soir en se formant en comité sur les subsides, à la suite du rejet des résolutions de M. Christie. Les appropriations furent proposées par M. l'inspecteur-général Robinson, item par item, plusieurs desquels provoquèrent quelque discussion. La chambre vota tous les items du service de l'adjutant-général des milices, des dépenses du conseil législatif, de la chambre d'assemblée, des anciens pensionnaires des corps législatifs de deux provinces, de l'éducation, de diverses institutions publiques, et des dépenses comprises sous le titre des *items divers*.

— On lit encore dans la *Minerve* :

« La résignation de M. l'inspecteur-général Robinson, a été annoncée officiellement ce matin, et on ajoute qu'elle a été acceptée.

Nous donnons cette nouvelle sans commentaire. Les événemens qui marchent très vite en Canada nous apprendront sans doute quelque chose de nouveau tout prochainement. »

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Nous tirons de la *Minerve*, les extraits suivans :

Vendredi, 14 mars.

Les bills suivans sont lus une troisième fois et passent.

Le bill imposant des droits de douanes.

Le bill pouvoyant à la distribution des statuts.

Le bill donnant pouvoir aux notaires d'agir comme greffiers dans les cours de circuit et de commissaires dans le Bas-Canada.

Un message est reçu du conseil, informant la chambre qu'il a passé un bill pour assurer aux propriétaires leurs droits dans les vaisseaux naviguant dans les eaux intérieures et qui ne sont pas enrégistrés.

Celui pour incorporer la compagnie du chemin de fer entre Toronto et le lac Huron.

Et celui pour autoriser John Yule à construire un pont de péage sur la rivière de Chambly.

M. l'inspecteur-général présente un message de Son Excellence transmettant un état du revenu et des dépenses probables de la province durant la présente année, et recommandant une appropriation pour rencontrer ces dépenses

Lundi, 17 mars.

Les bills suivans sont lus une troisième fois et passent.

Bill pour détacher l'Isle d'Orléans du comté de Montmorency pour ce qui regarde les enrégistremens et pour y établir un bureau d'enrégistrement.

Bill pour pourvoir à ce que les provisions d'un acte du Haut-Canada réglant les traverses soient mieux observées, et pour protéger les droits des traversiers licenciés.

Bill pour empêcher de traverser les ponts soit à cheval ou en voiture au grand trot dans le Haut-Canada.

Bill pour pourvoir pour la collection des arrérages de taxes dans le district de Johnston.

Sur motion de M. Hale les amendemens au bill pour autoriser M. Yule à construire un pont de péage sur la rivière Richelieu sont agréés.

Mardi, 18 mars.

Le bill de l'association coloniale est lu une 3^e fois et passé.

Mercredi, 19 mars.

Un message est reçu du conseil informant la chambre qu'il a passé les bills suivans :

Bill pour autoriser les notaires à agir comme greffiers dans les cours de circuit et des commissaires dans les cours du Bas-Canada. Le bill pour distraire l'Isle d'Orléans du comté de Montmorency, pour les fins de l'enrégistrement et de l'établissement d'un bureau à cet effet.

Bill pour empêcher d'aller trop vite sur les ponts dans le Haut-Canada.

Les bills suivans furent rapportés avec des amendemens, savoir :

Bill pour empêcher de tuer certaines espèces de gibier dans certaines saisons.

Bill pour empêcher la profanation du jour du dimanche dans le Haut-Canada.

Jeudi, 20 mars.

Le bill pour régler le mesurage des plançons, mâts, vergues, douves et autres semblables articles est lu une troisième fois et passe.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

— Nous apprenons, par le *Diario di Roma* du 31 décembre, que le cardinal Patrizi, vicaire-général de Sa Sainteté, a dernièrement baptisé et confirmé, dans l'église des religieuses de Salles, l'Israélite Ajo, d'Ancone, âgé de 31 ans, qui a pris les noms de Philippe-Charles-Jean-Marie.

— Le *Diario di Roma*, du 14 janvier, annonce la mort de S. E. le cardinal Nicolas Grimaldi, diacre de Saint-Nicolas *in carcere*, décédé le 12, après une longue et douloureuse maladie.

— S. Em. le cardinal Tosti ayant donné sa démission de la charge de trésorier, Sa Sainteté a nommé à sa place, le 15 janvier, Mgr. Antonelli, protonotaire apostolique, chanoine de la basilique de St. Pierre et sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur.

Mgr. Roberti, délégué de Pérouse, succède à Mgr. Antonelli ; Mgr. Belgrado, délégué de Bénévent, passe en la même qualité à Pérouse, et il est remplacé par Mgr. Colombo.

ANGLETERRE.

— Un rapport statistique, contenu dans l'Almanach catholique pour l'année 1845, fait monter le nombre total des églises en Angleterre à cinq cent neuf, desservies par six cent soixante-six prêtres. On y compte en outre dix collèges catholiques et trente-deux convents de religieuses. Il y a en Ecosse soixante-treize chapelles, outre vingt-trois stations où le service divin est célébré ; le tout desservi par quatre-vingt-onze prêtres.

PORTUGAL.

— On lit dans la *Presse* :

« M. Fortunato de Bonaventura, archevêque d'Evora, vient de mourir à Rome. Cette nouvelle est doublement importante pour le Portugal. M. Bonaventura était l'un des chefs les plus illustres du parti miguéliste. C'était un homme d'un caractère très ferme, et qu'il a été impossible d'amener à aucune transaction. Il avait quitté le Portugal avec don Miguel, et depuis lors, il avait refusé obstinément de donner sa démission.

« Son influence sur ce prince était si grande qu'elle neutralisait celle de la cour d'Autriche et même celle de la cour de Rome. Il y a quelques années que l'empereur d'Autriche d'un côté et le Pape de l'autre avaient décidé don Miguel à publier sa renonciation au trône de Portugal. La chose était regardée comme officielle, don Miguel avait promis formellement, les conseils de l'archevêque d'Evora remirent tout en question.

« La mort de M. de Bonaventura va donc permettre au gouvernement de Lisbonne d'élever au siège d'Evora un prélat de son choix, ensuite d'espérer que don Miguel, qui vit dans la plus grande gêne, finira par suivre les conseils du Pape et de l'Autriche. »

ALLEMAGNE.

— Le 12 janvier, Mgr. Jean-Georges Müller, ancien grand-vicaire de Co-